

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 21 JUIN 2016, À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, CAMPUS DE ROUYN-NORANDA

Présents

Éric Aubin, directeur des études	Sylvain Blais, directeur général
Denis Audet	Vincent Guimont
Jérôme Bastien	Marcel H. Jolicoeur, président
Serge Bastien	Jean-François Lacroix
Patrick Bédard	Denis Moffet
Yves Bédard	Josée Plouffe

Absents

Claude Bélanger	Frédérique Godefroid
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	Frédérique Gosselin
Joanne Boissonneault	Béatriz Mediavilla
Isabelle Breton	Johanne Morel
Klaude Hallé	André Rouleau

Observateurs

Pascale Gagné, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invités

Louis Perreault, directeur des services administratifs

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Madame Marthe Julien, enseignante en Arts visuels, accompagnée de Ariel Laplante, étudiante dans ce même programme, et de 6 invités, s'adresse au conseil d'administration, remerciant la direction du Cégep de son soutien au cours de la dernière année. Elle remercie plus particulièrement Sylvain Blais, directeur général et Éric Aubin, directeur des études, pour leur collaboration à la production et à l'impression des revues «Panache » - Nouvelles littéraires – Les sept péchés capitaux et « Migrations » - Lettres boréales. Des exemplaires seront transmis aux membres du conseil d'administration.

Madame Julien poursuit en expliquant le « projet synthèse », pour lequel elle guide les étudiants finissants. Elle présente l'étudiante qui l'accompagne, Ariel Laplante, qui a présenté une œuvre sur les mutilations génitales féminines. Cette œuvre, exposée dans le hall d'entrée du Cégep, a soulevé quelques préoccupations. Madame Julien demande au conseil d'administration de soutenir la liberté des choix d'œuvres des étudiants ainsi que leurs projets, qui représentent le reflet de la société. Elle termine en demandant que si des questionnements au sujet des œuvres devaient dans l'avenir survenir, que ceux-ci soient présentés au conseil d'administration pour décision.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du conseil d'administration, Marcel H. Jolicoeur, souligne d'abord qu'il s'agit de la dernière réunion du conseil d'administration pour Béatriz Mediavilla et Samuel Prince-Drouin. Il s'agit également du dernier conseil d'administration de Jérôme Bastien, étant donné que ce dernier poursuit ses études universitaires. Le président informe l'assemblée que quatre postes sont à combler, soit :

- le poste d'un représentant des diplômés (DEC ou AEC) pour la MRC d'Abitibi-Ouest;
- le poste d'un représentant des parents pour la MRC de la Vallée-de-l'Or;
- le poste d'un représentant d'étudiants pour la MRC de la Vallée-de-l'Or;
- le poste d'un représentant d'étudiants pour la MRC d'Abitibi.

Le président fait lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Il s'excuse auprès des membres pour le nombre de documents remis séance tenante.

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Denis Moffet, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 3 MAI 2016

Sur une proposition de Denis Moffet, appuyée par Yves Bédard, il est unanimement résolu ***que soit adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 3 mai 2016.*** (Tableau des suivis – voir Annexe A)

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 2 MAI 2016

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion extraordinaire du comité exécutif tenue le 2 mai 2016.

À la suite d'une observation sur le libellé du point 4 « Appel d'offres R151001 pour la réfection du revêtement extérieur de la résidence des étudiants du campus de Rouyn-Noranda », la proposition sera révisée et présentée aux membres du comité exécutif à sa prochaine réunion ordinaire.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7.1. STATISTIQUES D'ADMISSION A-16 AU 3^e TOUR

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les statistiques des demandes d'admission pour le troisième tour de l'automne 2016. Le nombre d'admissions aux campus d'Amos et de Val-d'Or se situe sensiblement au même niveau qu'à pareille date l'an dernier. Une diminution de 122 étudiants est toutefois observée au campus de Rouyn-Noranda.

Le directeur des études poursuit en expliquant que la diminution des demandes d'admission touche plusieurs régions. Afin de soutenir les Cégeps des régions, un programme de mobilité étudiante est sur le point d'être annoncé par le ministère.

7.2. DÉCLARATION CONFIDENTIELLE D'INTÉRÊTS

À la suite de la formation sur le code d'éthique et de déontologie des administrateurs le 17 mai dernier, la secrétaire générale soumet aux membres, une déclaration confidentielle d'intérêts et leur demande de la compléter conformément aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Cette déclaration devra dorénavant être signée par tous les administrateurs, et ce, une fois par an.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8.1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016-2017

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault, présente le budget de fonctionnement 2016-2017

CA-2962

CONSIDÉRANT QUE le comité de finances et de vérification a analysé en détail le budget de fonctionnement 2016-2017, lequel présente des revenus de 35 927 495 \$ et des dépenses de 36 297 599 \$, donc un solde déficitaire de 370 104 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de finances et de vérification, pour l'adoption de ce budget;

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Yves Bédard, il est unanimement résolu ***d'adopter le budget déficitaire de fonctionnement 2016-2017 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tel que présenté.***

8.2. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NO 5-A SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET L'ADMISSION

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les modifications apportées au règlement 5-A sur la réussite scolaire et l'admission. La première modification porte sur l'admission des étudiantes et des étudiants des Premiers Peuples, à qui il manque un maximum de dix unités pour l'obtention du DES (article 3 du règlement 5-A). La deuxième modification porte sur les conditions particulières d'admission et de réussite spécifiques au programme de soins infirmiers (articles 3.1 et 8.5 du règlement 5-A).

CA-2963

CONSIDÉRANT l'autorisation donnée par le Ministère d'admettre sous conditions des étudiantes et des étudiants des Premières Nations à qui il manque un maximum de dix unités pour l'obtention du DES, et qui disposent d'un maximum d'un an pour compléter ces unités manquantes;

CONSIDÉRANT les besoins importants de diplômées et diplômés en Soins infirmiers en Abitibi-Témiscamingue, ainsi que le nombre limité de places de stages disponibles dans les milieux;

CONSIDÉRANT la volonté du Cégep de valoriser la persévérance, la réussite et la diplomation des étudiantes et les étudiants, conformément aux orientations du plan stratégique de développement;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études (résolution 239-CdE-03);

Il est proposé par Serge Bastien, appuyé par Patrick Bédard, et unanimement résolu **d'adopter les modifications au Règlement no 5-A sur la réussite scolaire et l'admission, plus précisément les articles :**

- 3. Conditions d'admission à un programme d'études conduisant à un DEC**
- 3.1. Conditions particulières d'admission au programme de Soins infirmiers**
- 8.5. Exigences relatives au programme de Soins infirmiers**

8.3. POLITIQUE DE GESTION DES GRIEFS PÉDAGOGIQUES PROVENANT DU PERSONNEL ENSEIGNANT – KIUNA

Le directeur des études, Éric Aubin, présente la nouvelle version de la politique de gestion des griefs pédagogiques provenant du personnel enseignant, Institution Kiuna.

CA-2964

CONSIDÉRANT QUE l'Institution Kiuna ne dispose actuellement pas d'une *Politique de gestion des griefs pédagogiques provenant des enseignants*;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de politique reprend en grande partie les éléments de la politique du même nom en vigueur au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, avec les transpositions requises pour tenir compte des spécificités de l'Institution Kiuna;

CONSIDÉRANT QUE les observations des membres du conseil ont été prises en compte dans cette nouvelle version de politique, laquelle avait été présentée à la réunion précédente;

Il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Josée Plouffe et unanimement résolu **d'adopter la Politique de gestion des griefs pédagogiques provenant des enseignants de l'Institution Kiuna, en tenant compte de la version amendée des pages 5 et 6 déposées séance tenante.**

8.4. NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU PERSONNEL D'ENCADREMENT À LA COMMISSION DES ÉTUDES 16-17

Le directeur des études, Éric Aubin, introduit le sujet portant sur la nomination de deux membres du personnel d'encadrement à la commission des études pour l'année 2016-2017.

CA-2965

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit nommer deux représentants du personnel d'encadrement qui siégeront à la commission des études pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT QUE la direction des études recommande de nommer Caroline Rioux, directrice adjointe des études au développement pédagogique et François de la Chevrotière, coordonnateur de la bibliothèque et des moyens d'enseignement;

Il est proposé par Yves Bédard, appuyé par Denis Moffet et unanimement résolu **de nommer Caroline Rioux et François de la Chevrotière pour siéger à la commission des études, et ce pour un mandat d'une durée d'un an, soit du 1er septembre 2016 au 31 août 2017.**

8.5. CALENDRIER DES RÉUNIONS 16-17

Le directeur général, Sylvain Blais, présente une proposition de calendrier des réunions ordinaires du conseil d'administration, pour l'année 2016-2017.

CA-2966 Sur une proposition de Jean-François Lacroix, appuyée par Patrick Bédard, il est unanimement résolu **d'adopter le calendrier des réunions ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2016-2017.** (Annexe 1)

8.6. MODIFICATION À LA STRUCTURE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT EN FONCTION DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le directeur général, Sylvain Blais, présente la modification à la structure du personnel d'encadrement et dépose la description d'emploi du nouveau poste, soit le poste de coordonnatrice ou coordonnateur des technologies de l'information et des communications.

CA-2967 CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil d'administration lors de la séance du 24 novembre 2015, d'approprier un montant de 500 000 \$ pour soutenir la mise en œuvre du plan stratégique de développement, et ce pour une période de 3 ans (résolution CA-2929);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du collège de prioriser l'orientation 4 du plan stratégique de développement soit : *Le Cégep en Abitibi-Témiscamingue et dans le monde*, et plus spécifiquement, l'objectif : *Améliorer et diversifier nos modes de dispensation des programmes*;

Sous réserve de l'obtention d'un avis favorable du comité local des cadres, il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par Josée Plouffe, et unanimement résolu :

- de créer un poste de coordonnateur/trice des TIC (classe 6) sous la responsabilité du directeur des études pour une période de 2 ans avec possibilité de prolongation selon l'avancement du projet et l'atteinte des résultats;
- de nommer Patrick Bédard et Marcel H. Jolicoeur, membres du comité de sélection, le cas échéant.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

ÉMISSION DE DIPLÔMES

10. ÉMISSION DE DIPLÔMES

10.1. ÉMISSION DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-2968 Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Serge Bastien, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.** (Annexe 2)

10.2. ÉMISSION D'ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-2969 Sur une proposition de Denis Moffet, appuyée par Jérôme Bastien, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.** (Annexe 3)

DOSSIERS À HUIS CLOS

11. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

AFFAIRES DIVERSES

12. AFFAIRES DIVERSES

Comme il s'agit de la fin de son mandat et qu'il participait à sa dernière réunion, Jérôme Bastien a souhaité partager son expérience en tant qu'étudiant au sein du conseil d'administration. Il fait également part de quelques suggestions pour le développement futur du collège et remercie les membres pour leur accueil lors de son entrée en fonction.

Le président du conseil d'administration félicite monsieur Bastien pour son implication.

Le directeur général poursuit en lui souhaitant une belle continuité dans son cheminement académique et l'invite à partager son expérience avec ses consœurs et confrères du collège dans le but de pourvoir aux postes réservés aux étudiants au sein du conseil d'administration dès septembre prochain.

LEVÉE DE LA SÉANCE

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21 h 11 sur une proposition de Jérôme Bastien.

Président,

Secrétaire générale,

Marcel H. Jolicoeur

Diane Landriault